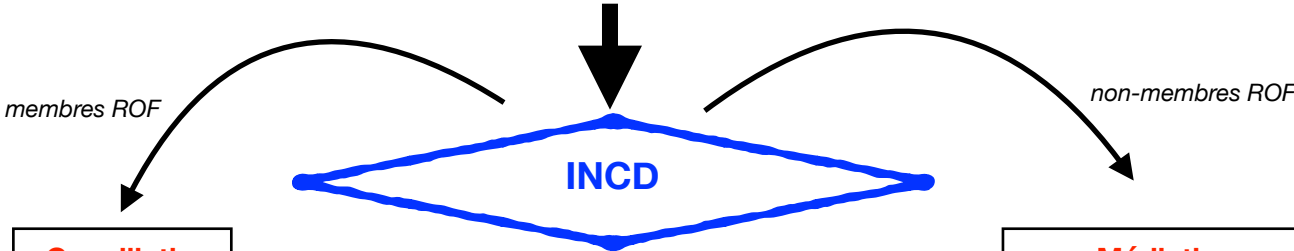


Non respect Statuts/RI/Code de déontologie, éthique, probité, moralité, indépendance, compétence, motifs graves. Conflit professionnel.

Saisine du Conseil National



Conciliation

Médiation (prestation rémunérée)

Accord de Conciliation

Echec/Refus (tacite ou express) = PROCÉDURE DE DISCIPLINE

Nomination Médiateur

Transmission au CN pour notification et exécution

Nomination Rapporteur

Instruction à charge et à décharge ;
Recueillir témoignages et pièces du dossier ;
Etablissement des faits ;
Respect du contradictoire ;
Convocation éventuelle des 2 parties.

Rédaction du Rapport de Discipline et transmission à l'INCD

Convocation du Conseil de Discipline [9 membres INCD (sauf Rapporteur)]
Convocation obligatoire du mise en cause et éventuellement du demandeur